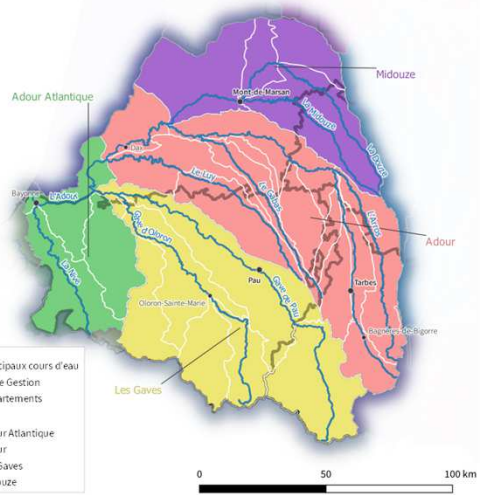




Bilan Stratégie territoriale Situation fin 2023

Le suivi de la stratégie territoriale



La stratégie territoriale Adour ou la feuille de route du bassin de l'Adour a été coécrite, en 2020, par les services de l'Etat des quatre départements de l'Adour, l'O.F.B., l'Institution Adour et l'agence de l'eau - délégation Adour et côtiers, sous le contrôle de la commission territoriale Adour. Son objectif : engager à pas cadencé un ensemble d'actions qui doivent permettre au bassin de l'Adour, d'ici 2024, de : faire face à la baisse du débit des cours d'eau, consommer moins d'eau, limiter les pollutions domestiques industrielles ou agricoles, désimpermeabiliser les villes, partager l'eau et mieux s'organiser pour répondre à sa rareté, etc.... Ambitieux, nous avons souhaité l'être et avons eu raison. Assainissement : le nombre de stations d'épuration qui exercent une pression domestique significative a nettement diminué ; en matière d'eau potable, les études de connaissances se multiplient, les travaux d'interconnexion et la réhabilitation des réseaux se programment. Les SCoT, les PLUi sont de plus en plus respectueux des enjeux de l'eau et les espaces publics se désimpermeabilisent. L'effort se poursuit pour améliorer la fonctionnalité des cours d'eau, recenser les zones humides, favoriser la biodiversité et rechercher le mix de solutions le plus pertinent pour répondre aux enjeux quantitatifs. 2023 c'est aussi l'année où les études de gouvernance eau potable et assainissement démarrent pour répondre à la Loi NOTRe. Nous serons quasiment prêts pour le 1^{er} janvier 2026. Toutefois, nous aurions pu nous attendre à une plus grande prise de conscience de la valeur eau après un été 2022 très sec mais des conditions hydriques plus favorables, en 2023, sur le bassin de l'Adour, ont retardé les études besoins-ressources eau potable et les réflexions sur les outils de gestion intégrée, en capacité d'organiser un dialogue et un juste partage de l'eau entre les différents acteurs du territoire. En 2024 les efforts seront maintenus pour mieux maîtriser ces facteurs qui affectent l'eau, sa qualité sa quantité ou encore le fonctionnement des milieux aquatiques ; il nous faudra aussi élaborer le plan sobriété du bassin de l'Adour et la saison 2 de la stratégie territoriale 2025-2027. Les bilans 2021, 2022 et maintenant 2023 sont accessibles sous : <https://eau-grandsudouest.fr/agence-eau/bassins-territoires/bassin-versant-adour> ; vous trouverez aussi sur le site un ensemble de vidéos qui témoignent de la dynamique du territoire.

Les principaux enjeux

- disposer d'une gouvernance à une échelle intercommunale du petit cycle de l'eau, et à l'échelle du bassin versant pour le grand cycle de l'eau ;
- préserver et reconquérir la qualité des eaux superficielles et souterraines pour l'usage eau potable ;
- réduire les pollutions bactériennes afin d'améliorer la qualité des secteurs de baignade et des activités nautiques ;
- faciliter l'accès aux habitats et aires de colonisation pour les poissons migrateurs ;
- contribuer au bon fonctionnement des rivières en restaurant la dynamique fluviale, la continuité écologique ;
- protéger les écosystèmes aquatiques et les zones humides ;
- concilier le développement de l'hydro-électricité et le maintien de la biodiversité ;
- assurer un partage équilibré de la ressource par bassin et par aquifère ;
- retrouver l'équilibre quantitatif sur les bassins de l'Adour en amont de Aire-sur-Adour et sur le Midour ;
- réduire la vulnérabilité des territoires face au changement climatique.

Légendes des tableaux d'avancement des actions

Avancement de l'action conforme aux attendus de la stratégie territoriale pour l'année N	
Avancement de l'action accusant un léger retard par rapport aux attendus de la stratégie territoriale pour l'année N	



LA GOUVERNANCE, L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA CONNAISSANCE

Améliorer la gouvernance

Les actions phares de la stratégie territoriale	Niveau de réalisation
AA1 à AA4 : à l'échelle de chaque bassin versant sans démarche de gestion intégrée : accompagner les acteurs du territoire pour la réalisation d'études de faisabilité d'outils de gestion intégrée. BV cibles : Gave de Pau, d'Ossau-Aspe-Oloron, Nives, Luy-Louts	Poursuite de la concertation des acteurs sur les enjeux du territoire du Gave de Pau – ateliers d'échanges sur les outils de gouvernance. Intégration du BV Louts au SAGE Adour amont, dans le cadre de la révision de son périmètre, validation par la CLE le 23 septembre 2023.
AA.5 et 6 – Lancement d'études de gouvernance pour faciliter l'exercice des compétences eau potable et assainissement	10 études de gouvernance en élaboration, en cours ou terminées

Exemples d'opérations

La loi NOTRe prévoit le transfert obligatoire des compétences "eau et assainissement" au 1er janvier 2026.

- 1 La communauté de communes Adour Madiran (CCAM) a décidé d'engager une étude préalable au transfert de ses compétences.** Montant de l'étude : 115 k€.
- 2 Renforcement de l'enjeu gouvernance - transfert de compétences dans le contrat de progrès signé entre l'Agence et le conseil départemental des Hautes-Pyrénées en proposant aux collectivités la mise à disposition gratuite d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) départementale pour accélérer les phases études.**

Une étude de gouvernance – compétences Quezako?

- caractérisation des services existants (recueil de données),
- définition de la qualité de service attendue pour l'ensemble des services,
- évaluation de la qualité actuelle des services au regard de la qualité attendue,
- définition, pour chaque service existant, des améliorations et aménagements à réaliser ainsi que les moyens à mettre en oeuvre et impact sur le prix du service,
- évaluation pour les différents scénarii de transfert des conséquences administratives, techniques et financières,
- accompagnement de la mise en oeuvre effective des compétences et campagnes de communication auprès des usagers.

Evolution marquante de l'année

Emergence du SAGE Eaux souterraines de Gascogne

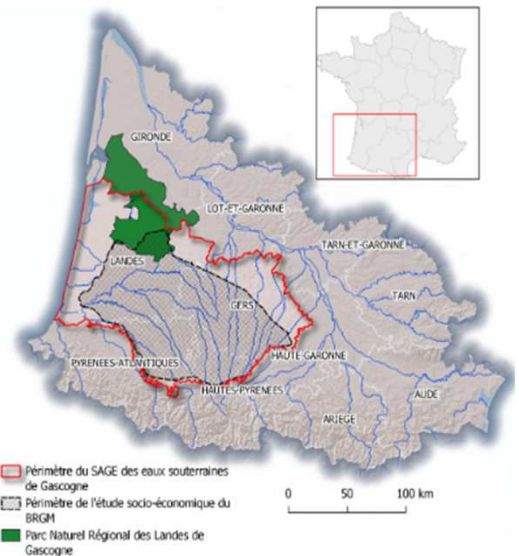
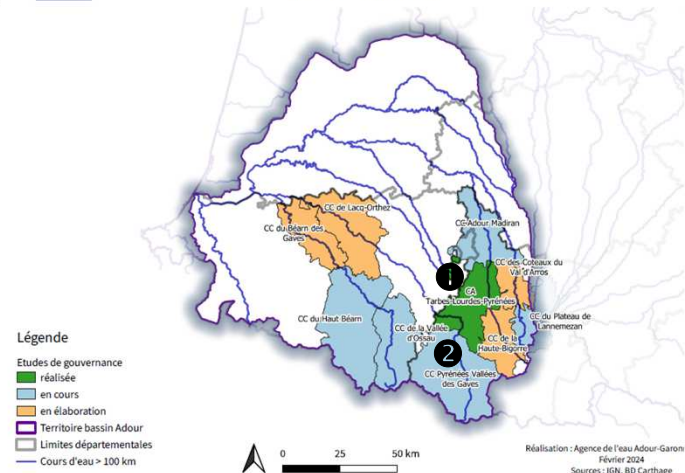
Le périmètre du SAGE des eaux souterraines de Gascogne s'étend sur près de 19 800 km², soit à peu près 16 % du territoire Adour Garonne. Il concerne plus d'1M d'habitants et 23,5 Mm³ prélevés/an. Les enjeux du SAGE sont la gestion qualitative et quantitative, l'accès à l'eau potable, la maîtrise des prélèvements en eau souterraine, dans un contexte de changement climatique et de raréfaction des ressources en eau.

Le périmètre du SAGE a reçu un avis favorable à la commission planification le 15 novembre 2023.

Lien site Institution Adour : [Documents de suivi - Nappes profondes \(institution-adour.fr\)](https://documents-de-suivi-nappes-profondes.institution-adour.fr)



Etudes de gouvernance
Bassin versant de l'Adour



Indicateurs de suivi

	Fin 2021	Fin 2022	Fin 2023	objectif
SAGE soumis pour avis au comité de bassin	1	1	1	3
Etude de mutualisation des services	-	2	10	5



Renforcer la prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement

Les actions phares de la stratégie territoriale	Niveau de réalisation
AA.7 - Avoir une vision exhaustive des SCOT-PLUI et schémas directeurs en élaboration ou révision	Information bancarisée - Observatoire de l'eau de l'EPTB Adour – Lien https://www.institutionadour.fr/oeba-outils.htm
AA8 - AA.11 - Former les services à une culture commune eau, biodiversité et urbanisme dans le nouveau contexte du changement climatique	Réunions avec DDT 65 – 40 sur la GIEP. Maintien du groupe inter structures BV Adour sur le changement climatique

Exemples d'opérations

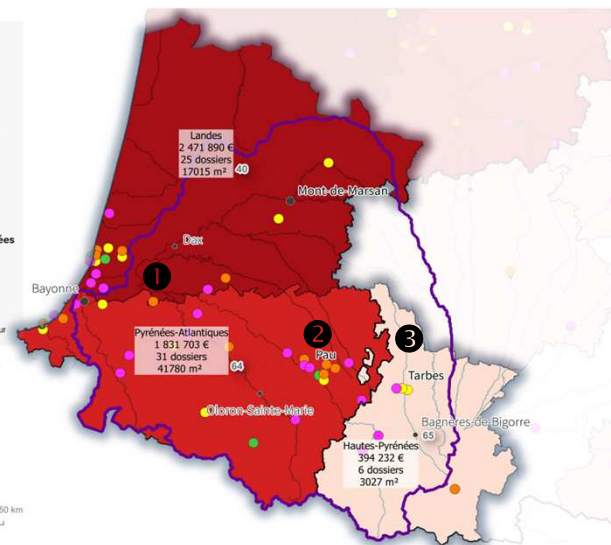
❶ **Communes d'Ossages (40)** : désimperméabilisation de la cour de l'école - 280m², végétalisation, et création de fosses de plantations. Montant des travaux : 46 K€

❷ **Commune de Pau / Parc du Lau (64)** : aménagement de l'entrée du Campus universitaire par désimperméabilisation de 11 350 m² d'un parking, 2800 m² de cheminement piétons-cycles, et 8 550 m² de renaturation du site – prairies fleuries. Montant des travaux : 355 K€

❸ **SCI Vic Développement (65)** - gestion alternative des eaux pluviales d'une zone commerciale – désimperméabilisation et création de noues sur 2690 m², soit 36 % du site. Montant des travaux : 307 K€



Répartition des opérations de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) Bilan 2019 à 2023 - Commission territoriale Adour



Evolutions marquantes de l'année

Une sensibilisation des collectivités sur la désimperméabilisation des espaces publics qui s'est intensifiée. DDT(M), Agence d'urbanisme, CAUE, Agglomérations se sont emparés du sujet.

A signaler, l'organisation par l'Agence et l'OIEau d'une **journée sur la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP)** à destination des architectes, des bureaux d'étude et des services techniques de collectivités, du 7 novembre 2023

Un temps fort qui a rassemblé plus de 170 participants et qui témoigne de la montée en puissance de cette thématique dans les territoires.

Replay et synthèse de la journée disponible sous <https://eau-grandsudouest.fr/newsletters/journee-giep-7-novembre-eau-coeur-amenagement-urbain>

Les enjeux de l'eau s'invitent de plus en plus dans les SCOT et PLUI

- SCOT Pays basque Seignanx - Evaluation environnementale, étude initiale de l'environnement et ateliers sur les enjeux territoriaux,
- SCOT du grand Pau : DialEAUguons, une démarche de mise en dialogue pour mieux imbriquer l'eau et l'urbanisme dans la révision du SCOT du Grand Pau,
- SCOT CATLP : rédaction du porter à connaissance en interservices de l'Etat.

Fonds vert, l'Etat investit dans la transition écologique des territoires :

Le Préfet de région a délégué à l'agence de l'eau, les crédits relatifs à deux thématiques (renaturation des villes et villages et accompagnement de la stratégie nationale biodiversité –SNB 2030) ; bilan des dossiers instruits en 2023 en coordination et avec l'appui des services de l'Etat et de l'OFB présenté en dernière page.



Aides Fonds Vert apportée sur le bassin de l'Adour.



40	6 dossiers	692 177 €
64	15 dossiers	1 002 419 €
65	5 dossiers	337 063 €
Total	26 dossiers	2 031 659 €



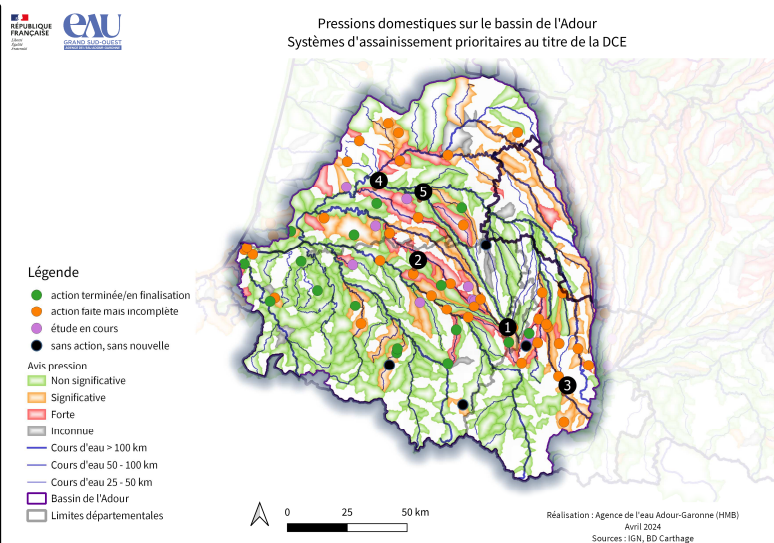
RÉSORPTION DES PRESSIONS DOMESTIQUES, INDUSTRIELLES, ET AGRICOLES

Résorber les rejets domestiques

Les actions phares de la stratégie territoriale	Niveau de réalisation
AB.1-AB.5 - Assurer la suppression des non-conformités eaux résiduaires urbaines (NC ERU) et répondre aux enjeux DCE	4 projets à enjeu DCE et ERU en 2023 terminés, 20 études achevées. Modalités d'aides renforcées aux non-conformité ERU et DCE.

Exemples d'opérations

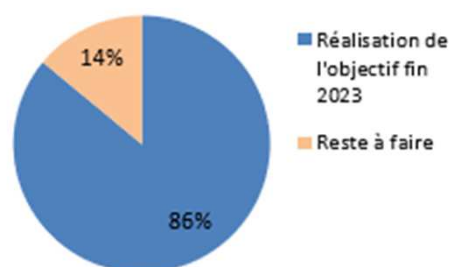
- SEA Béarn-Bigorre (64)** : réhabilitation et restructuration du réseau d'eaux usées de Livron Barzun afin d'améliorer l'Ousse FR243 en état écologique dégradé et pression domestique significative. Montant des travaux : 1 030 K€.
- SMEA des 3 Cantons (64)** : réhabilitation du réseau d'assainissement de la ZA la Geüle à Arthez de Béarn afin de supprimer 40 m³/j d'eau claires parasites et d'améliorer la Geüle FR277B-4 en état écologique dégradé et pression domestique significative. Montant des travaux : 220 K€
- Campan - quartier Payolle (65)** : travaux d'amélioration du réseau d'assainissement identifié afin de réduire des pressions domestiques significatives. Objectif : amélioration de L'Adour de sa source à la confluence de la Doulostre FRFR236 en bon état écologique avec pression domestique significative – principe de non dégradation. Montant des travaux : 565 K€.
- SYDEC - Saint Geours d'Auribat (40)** : création d'une nouvelle station d'épuration de 180 EH, de type filtre planté de roseaux pour soulager le Louts FRFR240 en état écologique moyen avec pression domestique significative. Montant des travaux : 316 K€.
- Audignon (40)** : création d'une station d'épuration de 190 EH et d'une conduite de 1,25 km avec rejet dans le Gabas FRFR239 en état écologique moyen avec pression domestique non significative, Le projet éloignera la STEP de l'usine de potabilisation de Marseillon. Montant des travaux : 366 K€.



Inauguration de la station d'épuration d'Asson le 4 juin 2023

Indicateurs de suivi

nombre de systèmes d'assainissement avec travaux engagés pour objectifs DCE et usages



Evolutions marquantes de l'année

Le 2 mai 2023, la Commission européenne a saisi la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) pour un recours en manquement contre le gouvernement français, considérant que 78 agglomérations étaient toujours non conformes, au 15 septembre 2020 dont 2 sur le bassin de l'Adour. Le jugement de la CJUE est attendu courant 2024.

Le 28 septembre 2023, le Conseil d'Administration de l'agence de l'eau a consolidé ses modalités d'interventions en votant une aide sous forme de 10 % de subvention et d'une avance remboursable à 60 % pour inciter les collectivités ciblées par le contentieux européen à mettre leurs systèmes d'assainissement en conformité.

Pour consulter la délibération : <https://eau-grandsudouest.fr/politique-eau/programme-intervention/aides/modalites-aides>



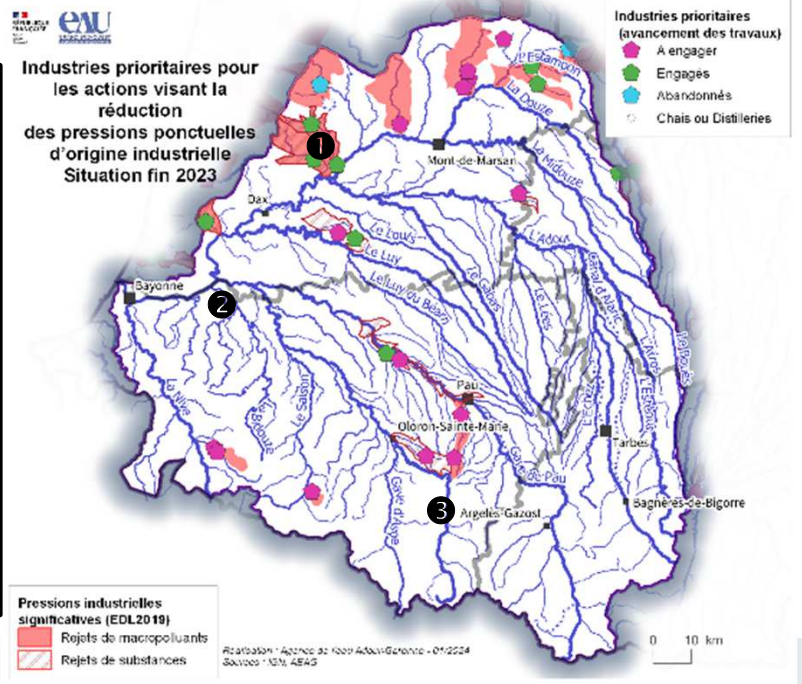
RÉSORPTION DES PRESSIONS DOMESTIQUES, INDUSTRIELLES, ET AGRICOLES

Résorber les rejets industriels

Les actions phares de la stratégie territoriale	Niveau de réalisation
AB.6 –AB.8- Intervenir sur les pressions industrielles à l'échelle du bassin de l'Adour,	8 dossiers financés en 2023

Exemples d'opérations

- MLPC - Rion des Landes (40)** : amélioration de la station de traitement des eaux existante, confrontée à des dépassements de seuils de rejets, par l'installation d'un traitement secondaire.
Objectif : aller au delà des normes réglementaires françaises et européennes de fin 2022 (BRIEF). Montant des travaux : 532 K€.
- La brasserie du Pays basque – Bardos (64)** : Méthanisation des effluents et réutilisation des eaux usées traitées dans le process industriel après nanofiltration et osmose inverse.
Objectif : augmentation de la capacité actuelle de traitement des effluents par intégration d'un méthaniseur et 80 % de recyclage des eaux de process soit 34000 m³/an. Montant des travaux : 2 650 K€.

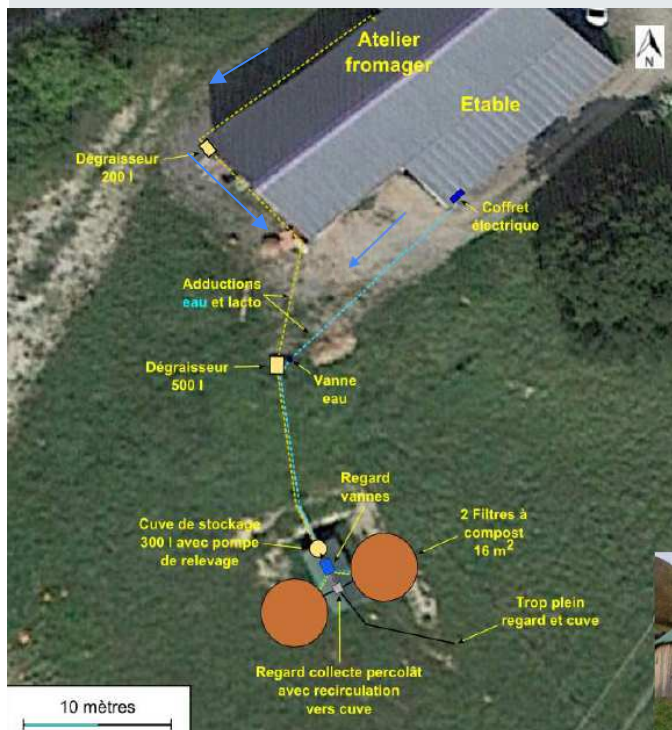


Evolution marquante de l'année

Validation du procédé expérimental de traitement des effluents (lactosérum) des petites activités fromagères par tumulus de compost. La campagne d'analyses 2023 sur les effluents traités confirme l'efficacité de ce dispositif épuratoire rustique.

Exemple de la chévrerie Cardet à Laruns (1 des 4 sites expérimentaux) ; traitement d'environ 150 litres par jour de lactosérum (possibilité 0 rejets) **3**

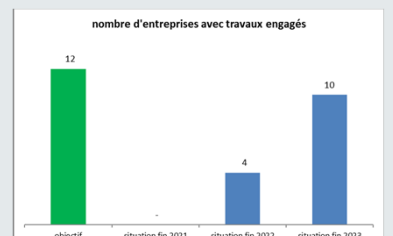
De nombreuses fromageries sont potentiellement concernées. Des actions de promotion de ce dispositif seront réalisées en 2024.



- Collecte des effluents de l'atelier fromage et étable
- Dégraisneur
- Cuve de stockage et relevage
- 2 filtres à compost
- Recirculation du percolat



Indicateurs de suivi





RÉSORPTION DES PRESSIONS DOMESTIQUES, INDUSTRIELLES, ET AGRICOLES

Résorber les pollutions agricoles pour préserver l'eau potable

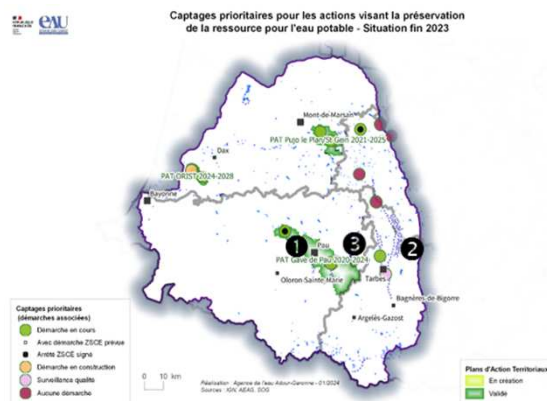
Les actions phares de la stratégie territoriale	Niveau de réalisation
AB.10 - A l'échelle du bassin de l'Adour, le STL organise chaque année une journée d'échange avec les syndicats d'eau potable concernés par des captages prioritaires et la profession agricole pour partager les retours d'expérience et identifier les actions possibles	28/11/23 journée annuelle organisée par l'Agence à destination des animateurs des Plans d'Actions Territoriaux, pour partager les retours d'expérience et identifier les actions à valoriser en matière de protection des captages et ressource en eau.
AB.11 - AB.12- Recenser les captages sensibles et les outils de lutte contre les pollutions diffuses agricoles à toutes les échelles.	Validation en Comité de l'Administration Régionale (CAR) de janvier 2023 des orientations régionales de l'Etat pour l'amélioration de la protection des captages d'eau potable, reprises dans le Plan Eau de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine validé en CAR d'octobre 2023

Exemples d'opérations

- SMEA des 3 Cantons (64) : PAT gave de Pau** - Acquisitions foncières pour la préservation du champ captant d'Artix dans le cadre d'une procédure ZSCE. Montant de l'acquisition : 34,3 K€.
- SM AEP Tarbes Nord (65)- Développement de la filière bas niveau d'impact du miscanthus - AAC d'Oursbelille - 2023-2024**
Acquisition et partage des connaissances technico-économiques et commerciales de la filière du miscanthus autour du captage d'eau potable : Poursuite du recueil de données sur les débouchés testés et développement de nouvelles voies pour diversifier et assurer une valorisation agricole. Montant des travaux : 37 K€.
- Pyrénées Chanvre** souhaite créer, avec d'autres acteurs du territoire, une filière du chanvre autour de Pau notamment en valorisant la fibre pour des débouchés textiles. La 1ère phase du projet consiste en un test de culture et une étude laboratoire des débouchés textiles. Montant des travaux : 146,5 K€.

Autres accompagnements à l'adaptation aux pratiques écologiques et à la structuration de filières locales :

- **Ceinture Verte sur l'agglomération de Pau** <https://www.laceintureverte.fr/>
- **Le lin des Pyrénées** : <https://eau-grandsudouest.fr/newsletters/lin-pyrenees-renaissance-une-filiere>



Agroécologie : solutions face aux enjeux environnementaux

Ce mois-ci, on parle agriculture et plus particulièrement « agroécologie ». Mais de quoi s'agit-il ? En quoi l'agroécologie permet-elle de répondre aux enjeux de préservation de l'eau et de l'environnement ?

Evolutions marquantes de l'année

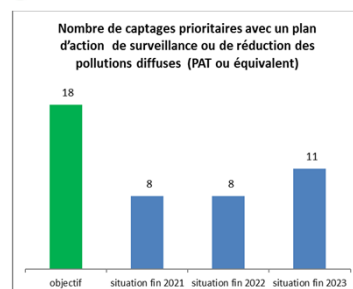
Signature et mise en oeuvre du Plan d'Actions Territorial (PAT) sur l'AAC d'Orist par le SM Eaux Marensin Marenne Adour (EMMA) : 1 764 K€ sur 5 ans. Contexte :

- 3 captages prioritaires (classés au titre de la conférence environnementale)
- 36 800 habitants desservis à partir de cette ressource, 4 communes concernées
- AAC de 3 380 ha, 80 exploitations agricoles, 1 980 ha de SAU

Problématique : présence de métabolites du S-métolachlore (ESA, OXA métalachlore) utilisé pour le désherbage des cultures de printemps (2 autres métabolites détectés issus de matières actives aujourd'hui interdites).

Actions : animation et amélioration des pratiques agricoles : 0 S-métolachlore, couverts végétaux (50 % de la SAU), développement de l'agriculture biologique (12 % de la SAU), accompagnement de filières bas niveau d'intrants, suivi individuel de 30 agriculteurs, acquisition de 40 ha du PPR et contractualisation de MAEC (225 ha).

Indicateurs de suivi





RECHERCHE DE L'ÉQUILIBRE QUANTITATIF

Garantir les usages « eau potable »

Evolution marquante de l'année

Adoption du Plan eau : annoncé le 30 mars 2023, le Plan Eau prévoit la mise en œuvre de 53 mesures d'économies d'eau par tous les acteurs, avec pour objectif la réduction de 10 % d'eau prélevée d'ici 2030. Il place les enjeux de sobriété et d'économie d'eau en première priorité, à mettre en œuvre très rapidement en mobilisant tous les leviers dont l'accélération des économies d'eau dans tous les secteurs et l'optimisation de la disponibilité de la ressource par la valorisation des eaux non conventionnelles.

Dans ce contexte, l'agence de l'eau Adour Garonne a lancé des appels à projets pour :

- accompagner des projets ambitieux et poursuivre les démarches de réponse de déséquilibre en eau et d'urgence climatique. AAP ECODEAU doté d'une enveloppe de 20 M€ pour des actions portées par les collectivités, les agriculteurs et les activités économiques.
- renouveler des canalisations d'eau potable dans la limite d'une enveloppe financière de 20 M€ en subvention et 5 M€ en avance remboursable.

Le comité de bassin a délibéré en faveur d'une stratégie de sobriété sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne pour faire face au déséquilibre besoins/ressources, sur la base de l'objectif global de 10 % d'économies d'eau dont l'atteinte concerne tous les usages, et a invité les commissions territoriales à mener un travail de consolidation des trajectoires de sobriété par sous bassin pour le printemps 2024.

[Les 53 mesures du plan eau - Préservons notre ressource en eau | gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr/les-53-mesures-du-plan-eau-preservons-notre-ressource-en-eau)

Exemples d'opérations

Appel à Projets économies d'eau ECODEAU

- 1 CA Pau Béarn Pyrénées** : investissements pour un diagnostic permanent de performance du réseau de distribution de la ville de Pau et communication sur les économies d'eau et la tarification de l'eau ; installation de 500 capteurs d'identification des fuites ; gain attendu de **600 000 m³/an**. Montant de l'opération : 295 K€.
- 2 SMEP de la région de Jurançon** : mise en place de 21 réducteurs de pression, de 15 compteurs de sectorisation en faveur des économies d'eau, 3 000 kits d'économie d'eau et de communication sur les travaux d'économies d'eau et de réduction des volumes de pertes (guide éco-gestes en 35000 exemplaires). Gain attendu de **827 000 m³/an**. Montant des travaux : 300 K€.

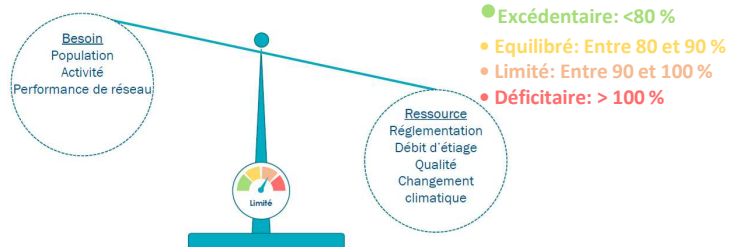
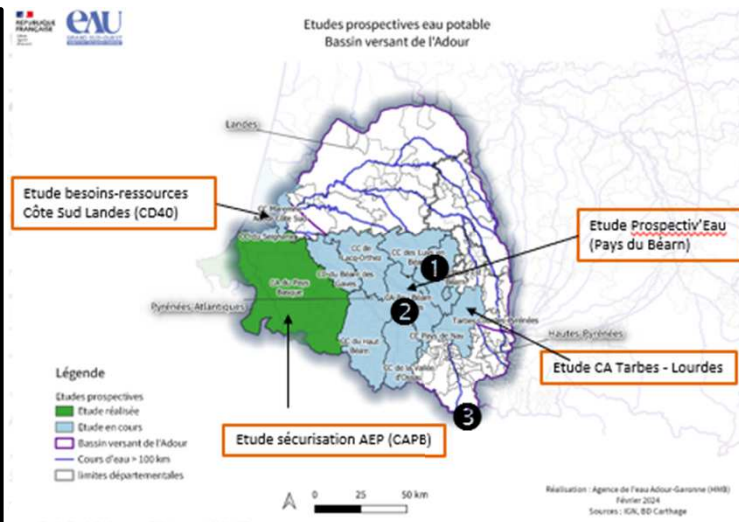
Appel à Projets renouvellement des réseaux d'eau potable

- 3 Commune de Barèges** : renouvellement de 2,5 km de réseau d'eau potable sur les 14 km que compte la commune. Des efforts à poursuivre car rendement inférieur à 50 %. Montant des travaux : 663,15 K€.

Etudes besoins - ressources

- **Pays de Béarn : lancement de l'étude Prospectiv'eau sur le territoire béarnais**: à l'initiative de l'agence de l'eau Adour-Garonne, plusieurs syndicats du Béarn ont relevé l'opportunité de conduire une étude sur la ressource en eau et la sécurisation de l'eau potable à long terme et à l'échelle de tout le Béarn. Cette étude qui concerne 56 autorités organisatrices en charge de l'eau potable, rendra ses conclusions courant 2025. Elle sera valorisée dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme et lors des transferts de compétences eau attendus pour 2026. Montant de l'étude : 342 K€.

Tout le département des Pyrénées-Atlantiques aura un niveau de connaissance pertinent sur les ressources et besoins en eau du territoire puisque la communauté d'agglomération du Pays basque a réalisé une telle étude en 2022.
3 études en cours sur le bassin de l'Adour (cf. carte).



Sobriété et économies d'eau

Composante essentielle du plan eau de l'État, la sobriété en eau est un sujet qui nous concerne tous. Comment la mettre en application dans notre quotidien ? Quels sont les outils à notre disposition et les initiatives en cours dans le grand Sud-Ouest ?

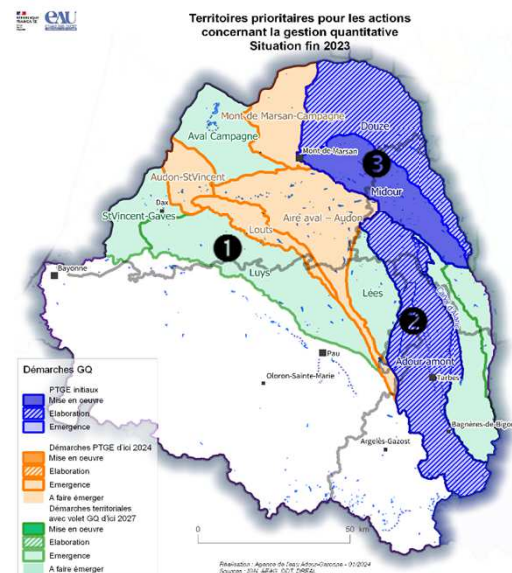


Garantir « tous les usages »

Les actions phares de la stratégie territoriale	Niveau de réalisation
AC1 Engager les démarches de concertation pour la mise en œuvre des PTGE nécessaires ou démarche assimilée	PTGE Midour : mise en œuvre depuis juin 2020 - animation agricole en place. PTGE Adour amont : diagnostic validé 1er semestre 2022 - programme d'actions en cours d'élaboration – validation du PTGE attendue fin 2024. PTGE Douze : diagnostic en cours.
AC 2 Renouveler la convention de soutien d'étiage de Gréziolles entre l'Etat, EDF, l'institution Adour et l'agence de l'eau	La convention signée en 2023 intègre une évolution tarifaire très significative en raison de l'actualisation des charges. Elle prévoit une application par palier.
AC.9 – Améliorer l'efficience de la gestion crise Disposer d'arrêté interdépartemental de gestion de crise sur : - zone de répartition des eaux (Adour, Midour et Douze) - bassin des Gaves, Nives et Bidouze	Nouvel arrêté cadre interdépartemental de crise Adour-Midour-Douze signé le 7 août 2023 en application de l'arrêté d'orientation 24 mars 2023, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne. Travail préparatoire d'élaboration d'un arrêté cadre interdépartemental gestion de crise sécheresse sur Gaves et Côtiers basques.

Exemples d'opérations

- Hagetmau (40) - Etude de valorisation des eaux de la station d'épuration :** étude de faisabilité de la valorisation des eaux traitées de la station d'épuration (500 000 m³/an). Compte tenu des usages existants à proximité de la station, l'étude se focalisera sur la valorisation des eaux en agriculture et sur la possibilité de substituer des prélèvements existants en rivières ou nappes afin de réduire la pression sur le milieu naturel. Montant de l'étude : 13 K€.
- Réservoir du Louet (65) – optimisation d'un ouvrage de réalimentation de l'Institution Adour.** Les travaux visent à conforter le parement de façon pérenne afin de rétablir l'ensemble des fonctionnalités de réalimentation (vitesse de descente du plan d'eau et débit) de l'ouvrage, qui sert à compenser les prélèvements d'irrigation (3 Mm³) et le soutien des débits de l'Adour (2 Mm³) en amont d'Aire Sur Adour (bassin en déséquilibre). Montant des travaux : 5 518 K€.
- PTGE Midour (32,40) - études et maîtrise d'œuvre des pompages complémentaires et réhausses d'ouvrages de l'Institution Adour.** Les études visent à élaborer le dossier préalable à l'obtention des autorisations réglementaires pour réhausser (600 000 m³) les retenues de réalimentation de Maribot et Lapeyrie et sécuriser le remplissage des 4 ouvrages de réalimentation du Midou à l'horizon 2050. Montant des études : 805 K€.



Sécheresse 2023 : comment préserver la ressource ?

Quel est l'état de nos ressources à la sortie de l'été ? Comment est gérée l'eau en période de sécheresse ? Quelles solutions pour préserver la ressource, à brève et longue échéance ?

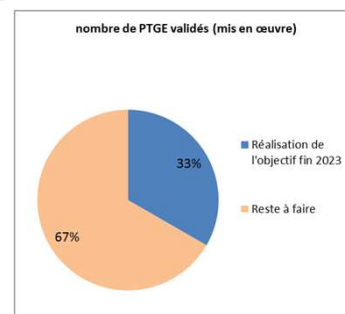
Evolutions marquantes de l'année

Les modalités réglementaires d'utilisation des eaux traitées pour l'arrosage des espaces verts et l'irrigation sont définies par les arrêtés ministériels des 14 et 18 décembre 2023.

Le comité de bassin Adour Garonne a **délibéré le 25 avril 2023 sur les conditions d'accès à l'eau** dans le cadre de nouveaux projets de stockage de substitution validés dans le cadre d'un PTGE.

L'Institution Adour regroupe dans **une seule concession de service public l'exploitation de ses ouvrages de réalimentation pour la période 2024-2033**. La structure tarifaire est harmonisée entre les différents axes et l'installation de compteurs communicants sur chaque point de prélèvements est programmée entre 2024 et 2026.

Indicateurs de suivi





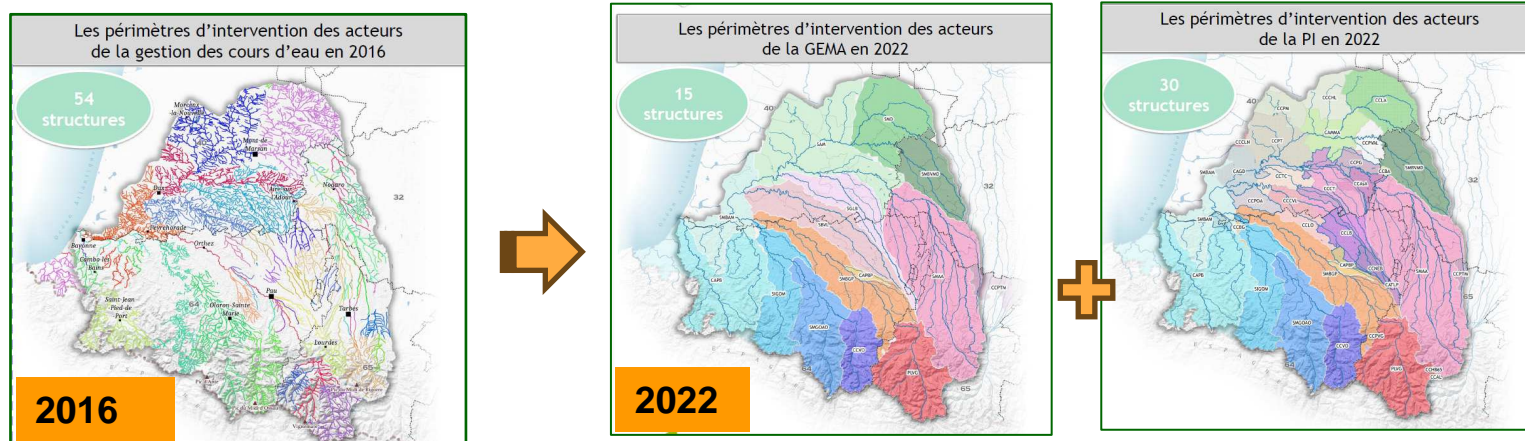
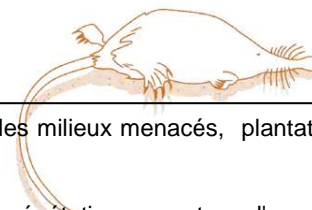
RESTAURATION DE LA BIODIVERSITE, DES FONCTIONNALITES HYDROMORPHOLOGIQUES ET DE LA CONTINUITE

Améliorer la biodiversité et la morphologie des cours d'eau

Les actions phares de la stratégie territoriale	Niveau de réalisation
AD.1 - AD.5 - Former les élus et techniciens, partager les programmes annuels de l'entretien-restauration des cours, au regard de la résorption des pressions hydromorphologiques identifiées	Rencontres et échanges annuels des syndicats avec DDT+AEAG+CD – Journée GEMAPI du 28 avril 2023 – journée techniciens rivière le 16 novembre 2023.

Exemples d'opérations

- **Communauté des communes Lacq-Orthez (64)** – Pour enrayer la perte de biodiversité et restaurer les milieux menacés, plantation de 25 000 arbres et arbustes. Montant de l'investissement : 238 K€.
- **SIGOM (64) - Travaux de gestion du Gave d'Oloron, de l'Aphoura et du Saison** : gestion de la végétation, ouverture d'annexe alluviales, amélioration du transport solide afin de contribuer au bon fonctionnement des cours d'eau. Montant des travaux : 70 K€.
- **CEN NOUVELLE-AQUITAINE - Life Kantauribaï 2023-2027** : sensibilisation à la préservation du desman des Pyrénées, du vison d'Europe, de la mulette perlière. 800 personnes touchées par l'opération - 12 animations scolaires et grand public, utilisation de mallettes pédagogiques, déambulation de la Caravane du Desman. Montant de l'opération : 93,5 K€.



Source : Thèse sur la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) - Lauren Matias - Institution Adour

Action marquante de l'année

- Organisation d'une journée **GEMAPI à Pau le 28 avril 2023**

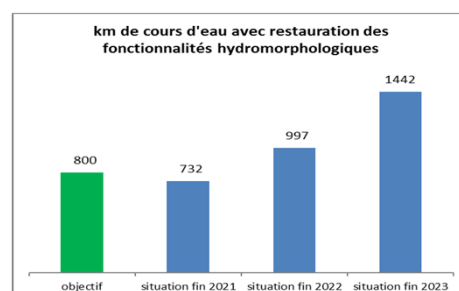
Cinq années se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur de l'affectation de la compétence GEMAPI aux EPCI-FP. Intervenant au quotidien auprès des collectivités concernées du bassin de l'Adour, l'Institution Adour et l'agence de l'eau Adour-Garonne ont organisé un temps d'échanges et de partages d'expériences. Cette journée organisée à l'attention des parlementaires des 4 départements du bassin de l'Adour, des présidents et élus en charge de la GEMAPI des collectivités parties-prenantes (EPCI-FP, syndicats de sous-bassins, des services de l'Etat et des partenaires techniques et institutionnels, a rassemblé 84 participants et 13 intervenants ; elle s'est déroulée le vendredi 28 avril 2023 à Pau, dans les locaux de l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Pour en savoir plus : [Une journée entre retours d'expériences et expertise](#)



[Eau et territoires, la nature a des solutions ! | Agence de l'eau Adour-Garonne \(eau-grandsudouest.fr\)](#) Les SFN sont bien plus qu'un simple acronyme. Mais qu'est-ce que cela veut dire exactement ? Il s'agit, entre autres, d'actions concrètes visant à protéger, gérer durablement et restaurer nos écosystèmes....

Indicateurs de suivi





RESTAURATION DE LA BIODIVERSITE, DES FONCTIONNALITES HYDROMORPHOLOGIQUES ET DE LA CONTINUITÉ

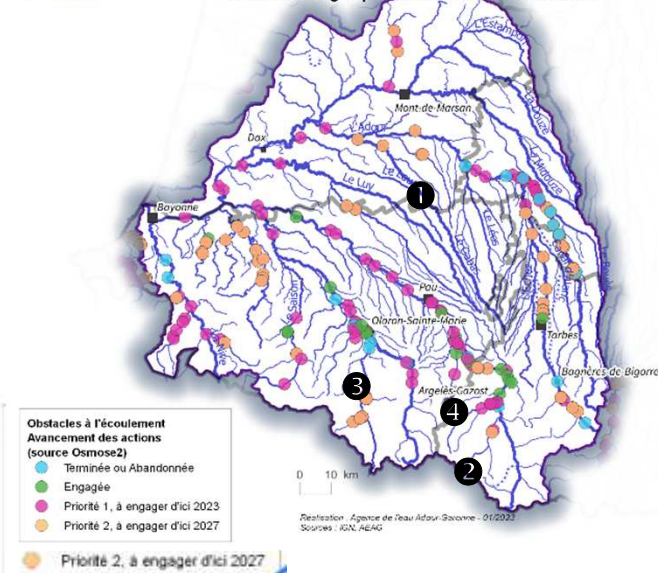
Améliorer la continuité écologique

Les actions phares de la stratégie territoriale	Niveau de réalisation
AD.9 – AD.10 – Faire émerger, mettre en œuvre et finaliser les projets sur les ouvrages listés dans la politique apaisée et les opérations coordonnées signées	Travaux réalisés en 2023 : OC Gave d'Aspe : Sainte-Claire, OC Gave de Pau : Calypso - OC Gave d'Aspe terminée Travaux à finaliser : OC Gave d'Oloron/Saison : seuil de Cherbero, OC Gave d'Oloron/vert : moulin de Gays, Guerlain, Micq-Saucède, OC Gave d'Ossau : Dabadie, Pottier, OC Gave de Pau

Exemples d'opérations

- Syndicat Adour Midouze (40) - Grenade-sur-l'Adour** - Démantèlement du seuil Tichon, sans usage sur le ruisseau du Courdaoute, FRFR327C-16, altération élevée de l'hydromorphologie et de la continuité. Arasement en deux étapes, soixante centimètres la première année, puis un second arasement à prévoir l'année suivante sur l'ensemble du seuil restant. Montant de l'opération : 30 K€.
- EDF Seuil de Nouaux (65)** – effacement de l'ancien seuil de mesure hydrométrique en amont de la centrale hydroélectrique de Nouaux sur le gave d'Azun. Montant des travaux : 118 K€.
- SARL Delort Sarthou (64) – Sainte-Claire – Oloron-Sainte-Marie** Amélioration de la montaison, dévalaison, de la restitution du débit réservé, du transit sédimentaire et l'attractivité du canal de fuite. Montant des travaux : 1 910 K€.
- Calypso Montaut (64)** - Reconstruction de la passe à poissons actuelle en rive gauche de la centrale hydroélectrique Calypso. Ajout de bassins pour améliorer la dévalaison par la mise en place d'un déflecteur. Montant des travaux : 1 328 K€.

Suivi des actions visant la restauration de la continuité écologique sur les ouvrages prioritaires - Situation fin 2022



Evolution marquante de l'année

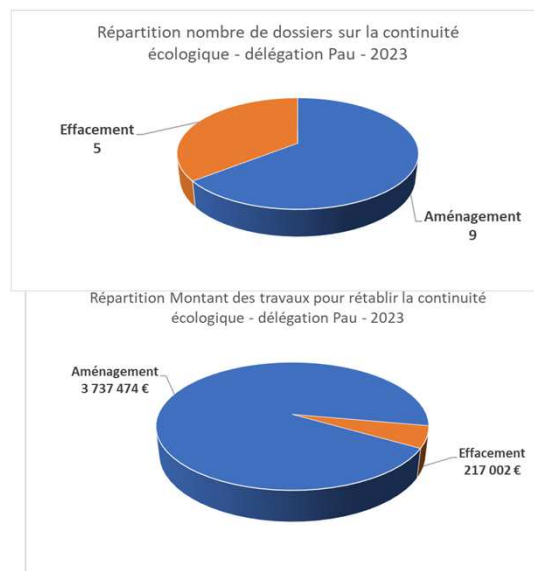
Amélioration de la mise en œuvre de la politique de restauration de la continuité écologique sur le bassin Adour Garonne :

Dans le cadre de la motion votée par le comité de bassin du 30 novembre 2021, une étude bilan a été conduite sur la période 2013-2020 dont les résultats ont été présentés au comité de bassin du 7 juillet 2023. Le comité de bassin a mandaté le groupe de travail continuité écologique du bassin piloté par Claude MIQUEU pour formuler des recommandations pour améliorer la mise en œuvre de cette politique.

Ces recommandations ont été validées par le comité de bassin en décembre 2023. 16 recommandations sont proposées dans les domaines suivants :

- accompagnement technique, animation et communication,
- aspects techniques des actions,
- financement des actions, cohérence des politiques publiques,
- suivi des actions, amélioration des connaissances.

Indicateurs de suivi





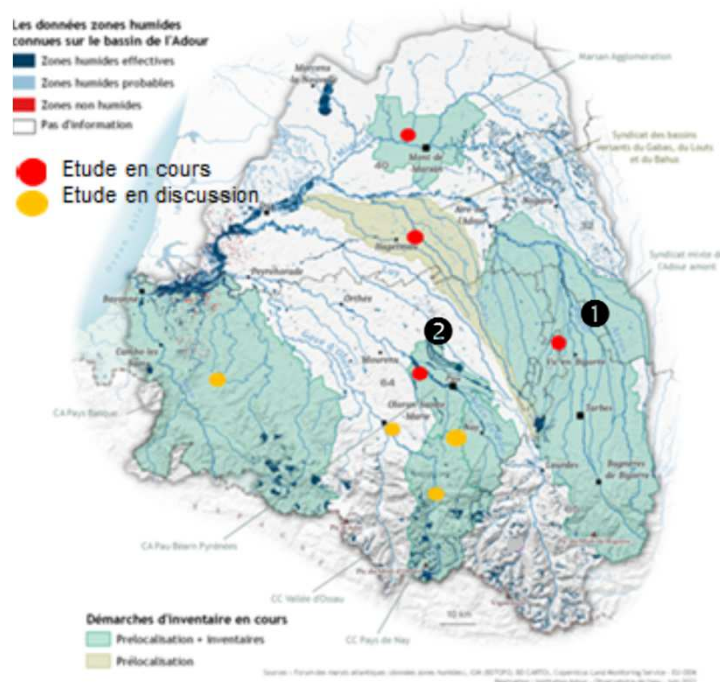
RESTAURATION DE LA BIODIVERSITE, DES FONCTIONNALITES HYDROMORPHOLOGIQUES ET DE LA CONTINUITE

Améliorer la préservation et la gestion des zones humides

Les actions phares de la stratégie territoriale	Niveau de réalisation	
AD.12 - Compléter l'inventaire des zones humides du département des Landes	Inventaires en cours d'élaboration sur l'Agglomération du Marsan, le syndicat mixte du Gabas, Louts, Bahus . En attente de la proposition de l'Institution Adour pour compléter l'inventaire ZH sur le BV Adour	
AD.13 Compléter l'inventaire des zones humides du département des Hautes-Pyrénées sur le territoire du SAGE Adour amont	1ère phase de l'inventaire (pré localisation des ZH) portée par le SM Adour amont achevée, démarchage en cours des EPCI et de la CATLP pour déterminer les ZH effectives	
AD.14 Compléter l'inventaire des zones humides du département des Pyrénées-Atlantiques hors territoire du SAGE Adour aval	Démarches sur Pays Nay et Agglomération de Pau en cours. Pays basque en phase d'élaboration du cahier des charges – recrutement réalisé pour suivre cette étude	
AD.15 Organiser la centralisation des données ZH et leur actualisation	En cours, par le forum des marais atlantiques, En production, la cartographie nationale des milieux humides.	

Exemples d'opérations

- Commune de Sarriac-Bigorre (65) - Maîtrise foncière d'un ensemble de prairies humides le long de l'Aule :** à la suite du diagnostic de l'AREMIP, acquisition de deux parcelles de 2,3 ha, au potentiel agricole moyen, pour créer un corridor naturel humide. Un plan de gestion de la zone humide a été élaboré avec la CATZH. Montant de l'opération : 18 K€.
- Communauté d'agglomération Pau Bearn Pyrénées (64) -** Dans le cadre de son plan Biodiversité - objectif "0 perte de zones humides dès 2021", du besoin de renforcer les connaissances dans le plan local d'urbanisme intercommunal, et de la mise en œuvre de la compétence gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GeMAPI), une démarche d'inventaire des zones humides a été lancée sur l'ensemble du territoire de la CAPBP. Montant de l'étude : 100 K€.



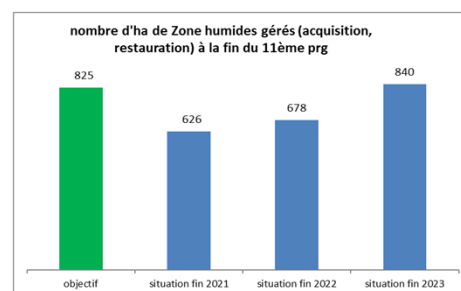
Evolution marquante de l'année

Cartographie nationale des milieux humides (portage MTECT)

Elle vise à pré-localiser les milieux humides et à les caractériser en s'appuyant sur une approche prédictive. Pour cela, des modèles basés sur des données de télédétection à haute résolution spatiale sont calibrés à partir de relevés de terrain (végétation, sol) disponibles dans différentes bases de données. Cette carte en amélioration continue est disponible sous

• <https://inpn.mnhn.fr/programme/cartographie-nationale-milieux-humides>

Indicateurs de suivi



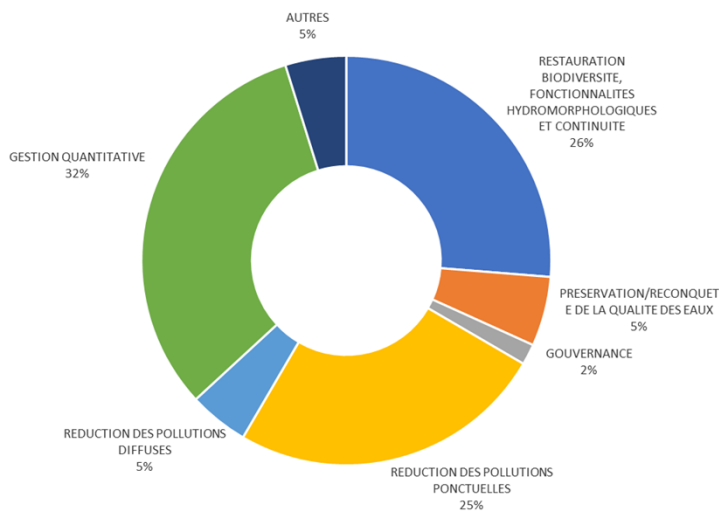
Commission territoriale ADOUR



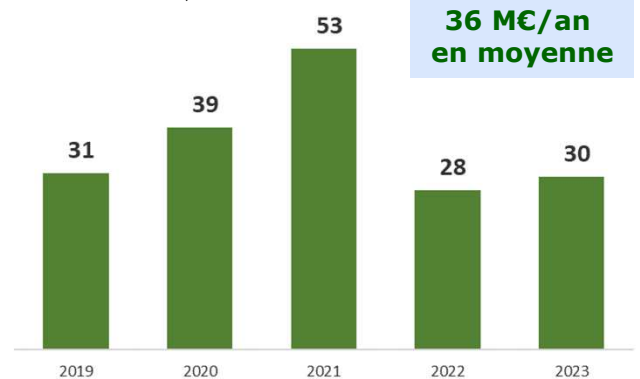
L'engagement de l'Agence aux côtés du bassin de l'Adour – Bilan 2023



30 M€ d'aides
450 dossiers d'aides
de l'agence de l'eau Adour Garonne
pour financer
66 M€ de travaux



Montant des aides attribuées sur le bassin
de l'Adour en M€, hors fonds vert



En 2023, l'Agence s'est encore fortement mobilisée pour accompagner au mieux les projets sur le terrain, et ce, malgré un contexte économique compliqué pesant sur le coût des investissements. Plus de 220 millions d'euros d'aides ont été attribués sur l'ensemble du bassin Adour Garonne dont plus de 70 % consacrés de façon directe ou indirecte à l'**adaptation au changement climatique**.

Le fonds vert est venu compléter les aides de l'Agence pour accélérer la transition écologique au sein des territoires. Les Préfets de Région ont délégué aux Agences les crédits relatifs aux axes « renaturation des villes et villages » et « accompagnement de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 ».

Ainsi, en 2023, le Fonds Vert a permis de massifier l'accompagnement de projets ou accélérer leur mise en œuvre dans notre bassin : la totalité des enveloppes initialement prévues ont été engagées sur le bassin, soit près de 30 M€ et 300 opérations financées.

Sur le bassin de l'Adour, **30,5 M€ d'aides ont été attribués au titre du programme de l'Agence et 4,7 M€ supplémentaires attribués dans le cadre du fonds vert, (23 M€ de travaux – 26 dossiers "renaturation" et 30 dossiers "biodiversité"), soit au total plus de 35,2 M€ sur le territoire.**